

France, combien vaut la façon d'un habit. icy, il n'y a qu'à le couper sur une peau de Castor; aussitôt une Sauvageffe vous le coud à son petit enfant, avec du nerf d'Orignac, d'une promptitude admirable. Qui veut icy payer en cette monnoye les denrées qu'on y achete, y fauve les vingt-cinq pour cent, que le prix du marché leur donne plus qu'en France, pour les dangers qu'elles courent sur mer. Les journaliers aussi ayment mieux y recevoir le salaire de leur travail en cette mesme monnoye, qu'en aucune autre. Et certes il semble que la justice commutative veut, que si ce qui nous [176] vient de France enchérit, pour avoir flotté sur mer; ce que nous avons icy y vaille quelque chose pour avoir esté couru dans les bois, & sur la neige, & pour estre les richesses du Païs: veu nommément que ceux qui se payent de cette monnoye, y treuvent toujours leur compte, & quelque chose de plus. C'est ce qui fait que Messieurs de la Compagnie permettent raisonnablemēt cette pratique à un chacun, & ne se foucient pas qu'on employe ces peaux pour le commerce, ou pour se garantir du froid; moyennant qu'après tout, elles reviennent en leur magasin, & qu'elles ne passent la mer, que sur leurs Vaisseaux. En fuite dequoy, si parfois il nous en viēt quelque'une entre les mains, nous ne faisons point de difficulté de les employer selon le cours du marché; non plus que d'en couvrir les petits Sauvages, qui font à nos frais, ou de nous faire des fouliers de celles d'Orignac, pour marcher sur les raquettes, à quoy les ordinaires ne valent rien, à raison de leur dureté. Tel est icy l'usage des François & des Barbares. Nous enuoyons aussi quelques peaux d'Elan passées à nos Peres, qui font aux Hurons, & de la